



**Référence : HPCLD400 LINGETTES DESINFECTANTES SANS RINCAGE**  
**Lingettes Virucides conformes EN 14476 Désinfectantes pour surfaces**

Biocide classé TP 4: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux. Conforme à l'arrêté français du 8 septembre 1999 – section 1b concernant les constituants des produits de nettoyage, pouvant entrer en contact avec les denrées alimentaires, présentés comme pouvant ne pas être rincés à l'eau potable après usage.

Biocide classé TP1: regroupe les produits d'hygiène humaine qui ne sont pas des cosmétiques de par leur vocation de désinfection.

Biocide classé TP2 : regroupe les désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

**- Description et domaine d'application :**

Pour la désinfection sans rinçage de toutes surfaces et des surfaces pouvant être en contact avec des denrées alimentaires: (vitrine réfrigérées...)

**- Caractéristiques de la solution - Propriétés microbiennes :**

En prêt à l'emploi à 20°C :

- Bactéricide : EN 1276 en 30 secondes (conditions de saleté), EN 1276 en 5 minutes (lait écrémé 1%), EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%) à 20° C.
- Bactéricide sur Salmonella typhimurium : EN 1276 en 30 secondes (conditions de saleté), EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté).
- Bactéricide sur Listeria monocytogenes : EN 1276 en 30 secondes et EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté).
- Bactéricide : norme EN1500 en condition de propreté dès 1 minutes à 20°C
- Levuricide sur C. albicans : EN 1650 en 30 secondes (conditions de saleté), EN 1650 en 5 minutes (lait écrémé 1%), EN 13697 en 5 minutes (conditions de propreté et lait écrémé 1%).
- Fongicide sur A. brasiliensis (ex.niger): EN 1650, et EN 13697 en 5 minutes à 20 ° C(conditions de propreté et lait écrémé 1%).
- Efficace en 30 secondes contre le virus Influenza A H1N1
- Virucide sur le rotavirus : EN 14476 en 5 minutes (conditions de saleté).

Homologation Autorisation du produit (AMM) : BTR0307

Substances actives : Ethanol (CAS 64-17-5) : 530 g/L et Propan-2-ol.(éthanol et alcool éthylique: 60 %)

**- Mode d'emploi :**

Lingette à usage unique. Lors de la première utilisation soulever le couvercle et retirer l'opercule d'étanchéité. Insérer ensuite la lingette centrale à l'intérieur du capot.

Ensuite, lors que chaque utilisation soulever la languette du couvercle, sortir la lingette jusqu'à la pré-découpe, puis la tirer d'un coup sec à l'horizontale

Produit prêt à l'emploi à usage unique. Le rinçage est inutile. Passer la lingette sur la surface préalablement nettoyée. Laisser agir entre 30 secondes et 5 minutes selon l'activité antimicrobienne recherchée. Bien refermer le couvercle après utilisation.

Sèche rapidement et ne laisse aucun résidu.

**- Précautions d'emploi :**

Dangereux : Respecter les précautions d'emploi.

Produit inflammable. Ne pas utiliser comme produit de désinfection cutanée. Produit réservé à une utilisation professionnelle. Consulter l'étiquetage et la fiche de données de sécurité au préalable. – Directive 98/8. Produit biocide de type 4

**- Conditionnement :**

Format de la lingette : 200 X 200 mm

Seau de 400 lingettes.

Palette de 180 seaux de 400 lingettes

En application de l'article L. 522-2 du code de l'environnement HP CHIMIE a déposé une déclaration pour le produit biocide mis sur le marché en France auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail Direction des autorisations de mise sur le marché (ANSES).

HPCLD400 N°DI-18-01253 a été acceptée par l'Anses.

Elle est enregistrée sous le numéro d'inventaire : 52948

